



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Casablanca, le 08 octobre 2007

# AXA Assurance Maroc LANCEMENT DE L'OPERATION ACTIONNARIAT SALARIÉ 2007

En phase avec les objectifs de croissance fixés par Ambition 2012, les résultats du Groupe AXA sont le fruit du travail et de l'implication de ses 150.000 collaborateurs à travers le monde. Afin de renforcer le lien existant avec ses collaborateurs et les associer étroitement aux développements et aux résultats futurs du Groupe, AXA, comme chaque année, propose à ses collaborateurs, dans le monde entier, de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. L'opération 2007, intitulée "Shareplan 2007", se déroule dans 37 pays du lundi 24 septembre au mardi 9 octobre 2007.

Sur le plan financier, il s'agit d'une émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription. Le nombre maximum de titres pouvant être émis s'élève à 65.502.183 actions, correspondant à une augmentation de capital d'un montant nominal de près de 150 millions d'euros.

Au Maroc, les actions sont cédées selon une formule "à effet de levier" qui présente de nombreux avantages : une décote de 14,25% par rapport au cours de référence ; un versement initial multiplié par 10 grâce à un apport bancaire complémentaire moyennant une rétrocession à la banque de 25% de l'éventuelle plus value et les dividendes et la garantie de percevoir, à la sortie, 100% du versement initial.

La souscription est ouverte à tout salarié d'AXA Assurance Maroc titulaire d'un contrat à durée indéterminée présent à l'effectif à l'ouverture de la souscription et disposant d'une ancienneté de 3 mois minimum acquise sur la période du 1er janvier au 24 septembre 2007. Le collaborateur intéressé peut investir la somme qui lui convient en se portant acquéreur de parts du FCPE (Fonds Commun de Placement d'Entreprise) dans la limite de 2,5% de sa rémunération annuelle brute. Les salariés ayant participé à Shareplan 2007 doivent conserver les parts du fonds pendant cinq ans, soit jusqu'au 2 juillet 2012, sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

Pour rappel, plus d'un salarié sur deux est actionnaire du groupe AXA via compte nominatif ou FCPE. L'opération Shareplan 2006 a totalisé un investissement de 375 millions d'euros. Au 1er janvier 2007, 4,98% du capital du groupe et 6,48% des droits de vote étaient détenus par des salariés.

**A propos d'AXA Assurance Maroc.** Acteur incontournable de son secteur d'activité, AXA Assurance Maroc est la deuxième compagnie du pays en terme de parts de marché. En 2006, AAM a réalisé un chiffre d'affaires de 2,393 milliards de dirhams pour un résultat net de 672 millions, performance importante justifiée par la qualité du portefeuille des contrats d'assurance. AXA Assurance Maroc offre une gamme complète de produits concernant l'ensemble des risques des particuliers et des entreprises selon un principe simple : chaque question, projet, besoin ponctuel ou de long terme doit trouver une réponse AXA Assurance Maroc. Son credo : obtenir la satisfaction du client en étant proche, (c'est-à-dire savoir écouter et conseiller) et professionnel (maîtriser parfaitement son métier et avoir les compétences nécessaires pour apporter la bonne réponse au client).

**A propos du Groupe AXA.** Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection financière. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. AXA a réalisé un chiffre d'affaires IFRS de 79 milliards d'euros pour l'exercice 2006 (51 milliards d'euros au S1 2007) et un résultat courant IFRS de 5.140 millions d'euros (3.424 millions d'euros au S1 2007). L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.